

RCS : ANGERS

Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1963 B 00088

Numéro SIREN : 063 200 885

Nom ou dénomination : Baker Tilly STREGO

Ce dépôt a été enregistré le 17/04/2023 sous le numéro de dépôt 5018

Baker Tilly STREGO
Société par actions simplifiée au capital de 9 347 751 euros
Siège social : 4 rue Papiau de la Verrie, 49000 ANGERS
063200885 RCS ANGERS

ARRIVE AU GREFFE DE COMMERCE
LE 17 AVR. 2023

**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 25 JANVIER 2023**

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du groupe et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés, tels qu'ils lui ont été présentés.

Vote de l'Assemblée Générale Mixte du 25 JANVIER 2023 :

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

Le Directeur général, Philippe ORAIN

DocuSigned by:

ORAIN PHILIPPE
41AF153A317241A...

Certificor
Philippe Orain
Président

17

Baker Tilly STREGO
Société par actions simplifiée au capital de 9 347 751 euros
Siège social : 4 rue Papiau de la Verrie, 49000 ANGERS
063200885 RCS ANGERS

**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 25 JANVIER 2023**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2022 :

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Comité de Direction, et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 7 529 071,55 euros, de la manière suivante :

- A titre de dotation au compte « réserve légale » pour <i>afin de porter celle-ci à 10 % du capital social</i>	53 505,90 €
- A titre de dividendes aux associés pour (soit 445 131 x 9 euros)	4 006 179,00 €
- A titre de dotation au compte « réserves facultatives » pour Le compte « réserves facultatives » serait ainsi porté à 29 691 093,60 euros	3 469 386,65 €

Régime fiscal applicable aux distributions

L'assemblée générale prend acte que les revenus distribués mis en paiement à compter du 1^{er} janvier 2018, sont imposables à un taux forfaitaire de 12,8%, sauf option expresse et irrévocable pour les soumettre au barème progressif de l'impôt sur le revenu après application d'un abattement de 40%.

Cette option, qui concerne l'ensemble des revenus et plus-values entrant dans le champ d'application de l'imposition forfaitaire, devra être exercée lors du dépôt de la déclaration de revenus, et au plus tard avant la date limite de déclaration.

A cet égard, il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le **31 août 2022** éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à **4 006 179,00 euros**, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Modalités de recouvrement de l'impôt

L'assemblée générale prend acte que :

- les revenus distribués font l'objet d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 12,8 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable ;
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

L'Assemblée Générale constate que le dividende par action de catégorie « O » et « R » est de **9,00 euros**. Elle décide que le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'assemblée générale indique ci-après le montant des dividendes qui ont été mis en distribution au titre des

trois derniers exercices, le montant des revenus distribués au titre de ces mêmes exercices éligibles à la réfaction mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 ainsi que celui des revenus distribués non éligibles à cette réfaction.

Exercice	Revenu distribué	Revenu éligible	Revenu non éligible
31/08/2021	3 910 248,00 €	3 910 248,00 €	
31/08/2020	3 153 440,00 €	3 153 440,00 €	
31/08/2019	3 126 944,00 €	3 126 944,00 €	

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 JANVIER 2023 :

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Directeur général, Philippe ORAIN

DocuSigned by:
ORAIN PHILIPPE
41AF153A317241A...

Certifié conforme
Thierry CRISTEY
Président

SAS BAKER TILLY STREGO

Expertise comptable - Commissariat aux comptes-Conseils

4 Rue Papiau de la Verrie

49000 ANGERS

Siret : 06320088500943

Etats Financiers

Exercice du 01/09/2021 au 31/08/2022

certifiés conformes
mission confiée
Tilley & Associés

"Comptes certifiés conformes"

—DocuSigned by:
ORAIN PHILIPPE
41AF153A317241A...

Sommaire

1. Etats Financiers	1
Bilan Actif	2
Bilan Passif	3
Compte de Résultat	4
Compte de Résultat (suite)	5
2. Annexe	6
Faits caractéristiques	7
Règles et méthodes comptables	8
Notes sur le bilan	11
Notes sur le compte de résultat	23
Autres informations	27
Informations spécifiques aux organismes de formation	30

SAS BAKER TILLY STREGO

Etats Financiers
Exercice du 01/09/2021
au 31/08/2022

Etats Financiers

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/08/2022	Net 31/08/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	1 122 702	674 489	448 213	468 977
Fonds commercial (1)	15 245	15 245		
Autres immobilisations incorporelles	67 794 747	4 818 159	62 976 587	36 283 529
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	5 336		5 336	5 336
Constructions	286 379	279 808	6 571	8 181
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	16 057 779	10 471 362	5 586 416	4 738 722
Immobilisations corporelles en cours	200 154		200 154	190 561
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	9 718 136	1 750 451	7 967 685	34 044 995
Créances rattachées aux participations	407 527	258 880	148 647	103 785
Autres titres immobilisés	49 327		49 327	52 841
Prêts	2 934		2 934	
Autres immobilisations financières	1 054 478		1 054 478	957 880
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	96 714 742	18 268 393	78 446 348	76 854 808
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	40 724 845	1 215 514	39 509 331	27 243 674
Autres créances	1 791 476		1 791 476	1 670 463
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	7 000 000		7 000 000	2 000 000
Disponibilités	15 174 693		15 174 693	13 760 753
Charges constatées d'avance (3)	2 895 315		2 895 315	1 789 367
TOTAL ACTIF CIRCULANT	67 586 329	1 215 514	66 370 815	46 464 258
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	164 301 070	19 483 907	144 817 163	123 319 065
(1) Dont droit au bail			15 245	15 245
(2) Dont à moins d'un an (brut)			2 934	
(3) Dont à plus d'un an (brut)				936 613

Bilan Passif

	31/08/2022	31/08/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	9 347 751	8 812 692
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	20 465 524	17 157 080
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	881 269	845 174
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	26 221 707	23 385 514
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	7 529 072	6 782 535
Subventions d'investissement	4 854	
Provisions réglementées	140 876	120 520
Total I	64 591 052	57 103 516
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	1 488 133	1 390 790
Provisions pour charges		
Total III	1 488 133	1 390 790
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	24 861 227	25 278 569
Emprunts et dettes diverses (3)	473 973	747 257
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 476 448	3 747 931
Dettes fiscales et sociales	25 226 538	18 010 237
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	44 666	113 235
Autres dettes	1 094 762	627 988
Produits constatés d'avance (1)	22 560 363	16 299 542
Total IV	78 737 978	64 824 760
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	144 817 163	123 319 065
(1) Dont à plus d'un an (a)	18 614 873	19 756 658
(1) Dont à moins d'un an (a)	60 123 105	45 068 102
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	3 225	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	31/08/2022	31/08/2021
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	128 667 907	96 767 615
Chiffre d'affaires net	128 667 907	96 767 615
Dont à l'exportation	641 017	65 301
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	676 557	321 346
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	5 228 025	5 158 288
Autres produits	66 769	11 171
Total I	134 639 258	102 258 421
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	46 568 453	34 004 013
Impôts, taxes et versements assimilés	3 021 047	2 672 841
Salaires et traitements	48 000 311	36 321 092
Charges sociales	18 635 107	14 342 648
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 812 914	1 610 286
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	303 662	173 437
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	537 692	1 240 740
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	576 464	418 591
Autres charges	119 455 651	90 783 649
Total II	15 183 607	11 474 772
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	34 300	409 000
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	23 147	63 931
Autres intérêts et produits assimilés (3)	173 973	9 290
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	106 751	4 288
Différences positives de change	4 506	3 062
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	342 677	489 571
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 503 470	505 861
Intérêts et charges assimilées (4)	348 926	255 337
Différences négatives de change	689	1 879
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	1 853 085	763 076
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-1 510 408	-273 506
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	13 673 199	11 201 266

Compte de Résultat (suite)

	31/08/2022	31/08/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	491 163	380 203
Sur opérations en capital	2 093 455	1 358 475
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	169 833	221 367
Total produits exceptionnels (VII)	2 754 451	1 960 045
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	66 441	19 500
Sur opérations en capital	1 645 942	1 264 663
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	244 091	98 362
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 956 475	1 382 525
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	797 976	577 520
Participation des salariés aux résultats (IX)	3 480 298	2 529 102
Impôts sur les bénéfices (X)	3 461 805	2 467 149
Total des produits (I+III+V+VII)	137 736 386	104 708 036
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	130 207 314	97 925 501
BENEFICE OU PERTE	7 529 072	6 782 535
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	7 037	
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	38 595	9 262
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		1 964

SAS BAKER TILLY STREGO

Etats Financiers
Exercice du 01/09/2021
au 31/08/2022

Annexe

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Le 1er janvier 2022, SAS Strego a changé de dénomination sociale pour SAS Baker Tilly STREGO.

Au cours de l'exercice, Baker Tilly STREGO a pris plusieurs participations :

- Le 30 septembre 2021, 100 % du capital de la société DEDIA AUDIT, sise à Toulouse
- Le 21 décembre 2021, 100 % du capital de la société AUDIT ET COMMISSARIAT, sise à Lille
- Le 21 décembre 2021, 100% du capital de la société AUDIT ET REVISION INTERNATIONALE, sise à Lille
- En décembre 2021 et juillet 2022, augmentation de la prise de participation dans le capital de la société GOODWILL MANAGEMENT portant sa participation à 96 %

En vue de simplifier et rationaliser les structures du groupe, il a été procédé au cours de l'exercice aux opérations de fusion absorption par la SAS Baker Tilly STREGO à effet rétroactif au 1er septembre 2021 des sociétés suivantes :

- CHARLEMAGNE PARTICIPATION
- ACOREGE GROUP, société ayant au préalable procédé à la fusion absorption avec les sociétés
- ACOREGE VIENNE
- ACOREGE AUDIT
- ACOREGE FORMATION
- CABINET TANGUY
- BAKER TILLY SOFIDECC
- SECAGEST, société ayant au préalable procédé à la fusion absorption avec la société SECAGEST BAYONNE
- ADL AUDIT
- STREGO AUDIT, société ayant au préalable procédé à la fusion absorption avec la société SACOPAL
- ALC AUDIT
- AUDIT ATLANTIQUE PAYS DE LOIRE
- CABINET PICAVET LE DAIN

Une opération de transmission universelle de patrimoine a été également réalisée en date du 31 aout 2022 avec la société ENJOY RH.

De plus, plusieurs opérations d'augmentation de capital ont été effectuée au cours de l'exercice pour le porter à un montant de 9 347 751 €.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS BAKER TILLY STREGO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2022, dont le total est de 144 817 163 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 7 529 072 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2021 au 31/08/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

Logiciels techniques : 1 à 3 ans

Logiciels gestion cabinet : 3 à 4 ans

* Constructions : 20 ans

* Agencements des constructions : 10 à 20 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans

* Matériel de transport : 3 à 5 ans

* Matériel de bureau : 3 à 10 ans

* Matériel informatique : 2 à 5 ans

* Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Un amortissement dérogatoire est comptabilisé pour l'écart constaté entre la dotation fiscale calculée en fonction des durées d'usage et du mode dégressif le cas échéant et, d'autre part, la dotation économique calculée en fonction des durées d'utilisation et du mode linéaire.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Mais pour autant, l'entreprise a opté pour l'amortissement du fonds commercial suivant les possibilités offertes par le règlement. L'entreprise a apprécié l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. En cas d'indice de perte de valeur, l'entreprise a réalisé un test de dépréciation. Ce test est réalisé sur la base de critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan**Actif immobilisé****Tableau des immobilisations**

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	68 911 225	834 167	812 699	68 932 693
Immobilisations incorporelles	68 911 225	834 167	812 699	68 932 693
- Terrains	5 336			5 336
- Constructions sur sol propre	99 462			99 462
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions	186 917			186 917
- Installations techn., matériel et outillage industriels				
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers	9 549 571	880 546	225 453	10 204 664
- Matériel de transport	256 714	391	17 291	239 814
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 130 000	631 286	1 147 985	5 613 301
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	190 561	849 475	839 883	200 154
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	16 418 562	2 361 698	2 230 612	16 549 648
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	4 584 246	6 864 693	1 323 277	10 125 662
- Autres titres immobilisés	52 901	1	3 575	49 327
- Prêts et autres immobilisations financières	1 102 850	207 175	252 614	1 057 412
Immobilisations financières	5 739 997	7 071 869	1 579 466	11 232 401
ACTIF IMMOBILISE	91 069 784	10 267 734	4 622 776	96 714 742

Immobilisations incorporelles

Une correction a été effectuée sur la colonne Valeur brute au début de l'exercice pour un montant de 26 822 479 € afin de tenir compte des immobilisations incorporelles apportées lors des fusions de l'exercice.

Notes sur le bilan

Fonds commercial

31/08/2022

Éléments achetés	3 305 233
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	19 809 909
Total	

Mali de fusion sur actifs incorporels :

Conformément aux préconisations du règlement de l'Anc 2015-06 du 23 novembre 2015 applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, les mali de fusion ont été affectés à l'actif dont ils relèvent.

Les mali techniques relevant du fonds de commerce et assimilables à notre clientèle expertise comptable , apparaissent en compte 208110-Mali de fusion sur actifs incorporels, pour un solde total de 36 400 812 €.

Immobilisations corporelles

Une correction a été effectuée sur la colonne Valeur brute au début de l'exercice pour un montant. de 2 422 851 €, afin de tenir compte des immobilisations corporelles apportées lors des fusions de l'exercice.

Notes sur le bilan**Immobilisations financières**

Une correction a été effectuée sur la colonne Valeur brute au début de l'exercice pour un montant de (30 025 365) € afin de tenir compte des immobilisations financières apportées ou sorties lors des fusions de l'exercice.

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-EURO

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
--	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	------

A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES**SUR CHAQUE TITRE****- Filiales**

(détenues à + 50 %)

SARL SOFIDEEC SPM BAKER TILL	10	121	90,00	9	9		306	1	
SAS GOODWILL-MANAGEMENT	109	1 986	96,11	1 973	1 973		1 879	-273	
SCI FONCIERE D'HARLEVILLE	2	13	98,00	1	1		43	34	34
SARL EUFRATE	1	59	98,18	1	1		17 602	20	
SAS AUDIT & COMMISSARIAT - AI	100	347	100,00	711	711		565	10	
SAS DEDIA AUDIT	144	1 602	100,00	3 788	3 788		3 381	306	
SAS AUDIT ET REVISION INTERN	100	595	100,00	1 483	1 483		1 126	64	

- Participations

(détenues entre 10 et 50%)

SARL EUFRATE 2	1	23	49,60			864	3	
SAS ABINGTON HOLDING	2 750	1 348	40,00	1 750		769	-133	

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX**SUR LES AUTRES TITRES****- Autres filiales françaises****- Autres filiales étrangères****- Autres participations françaises****- Autres participations étrangères**

Notes sur le bilan**Amortissements des immobilisations**

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	15 245			15 245
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 910 208	518 946	571 009	4 858 144
Immobilisations incorporelles	4 925 453	518 946	571 009	4 873 389
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	91 282	1 609		92 891
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	186 917			186 917
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 948 630	660 374	219 080	6 389 924
- Matériel de transport	112 188	41 664	16 993	136 859
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 460 392	590 322	1 106 135	3 944 579
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	10 799 409	1 293 969	1 342 208	10 751 170
ACTIF IMMOBILISE	15 724 861	1 812 914	1 913 217	15 624 559

L'entreprise considère que l'amortissement économique est égal à l'amortissement linéaire.

Une correction a été effectuée sur la colonne Valeur au début de l'exercice pour un montant de 1 970 215 € afin de tenir compte des amortissements sur les immobilisations apportées lors des fusions réalisées au cours de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 46 876 574 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	407 527		407 527
Prêts	2 934	2 934	
Autres	1 054 478		1 054 478
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	40 724 845	40 724 845	
Autres	1 791 476	1 791 476	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 895 315	2 895 315	
Total	46 876 574	45 414 569	1 462 004
Prêts accordés en cours d'exercice	33 648		
Prêts récupérés en cours d'exercice	30 714		
Prêts et avances consentis aux associés			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	3 857
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	13 214 394
Autres créances	258 955
Disponibilités	
Total	13 477 207

Notes sur le bilan**Dépréciation des actifs**

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	634 504			634 504
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	612 612	1 503 470	106 751	2 009 331
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	1 406 526	303 662	494 674	1 215 514
Total	2 653 641	1 807 132	601 425	3 859 348

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation	303 662	494 674
Financières	1 503 470	106 751
Exceptionnelles		

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 9 347 751 € décomposé en 445 131 titres d'une valeur nominale de 21,00 €.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	419 652	21,00
Titres émis pendant l'exercice	25 479	21,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	445 131	21,00

Notes sur le bilan**Affectation du résultat**

Décision de l'assemblée générale du 24/01/2022.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	6 782 535
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	6 782 535
Affectations aux réserves	2 872 287
Distributions	3 910 248
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	6 782 535

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/09/2021	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/08/2022
Capital	8 812 692		535 059		9 347 751
Primes d'émission	17 157 080		3 308 444		20 465 524
Réserve légale	845 174	36 095	36 095		881 269
Réserves générales	23 385 514	2 836 193	2 836 193		26 221 707
Résultat de l'exercice	6 782 535	-6 782 535	7 529 072	6 782 535	7 529 072
Dividendes		3 910 248			
Subvention d'investissement			5 404	550	4 854
Provisions réglementées	120 520		92 745	79 283	140 876
Total Capitaux Propres	57 103 516		14 343 011	6 862 368	64 591 052

Notes sur le bilan**Provisions réglementées**

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	127 414	92 745	79 283	140 876
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	127 414	92 745	79 283	140 876

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation		
Financières		
Exceptionnelles	92 745	79 283

Une correction a été effectuée sur la colonne dépréciation au début de l'exercice pour un montant de

- 6 893 € au titre des amortissements dérogatoires
- 20 000 € au titre des provisions pour risques et charges
- et 738 152 € au titre des provisions pour dépréciation

afin de tenir compte des fusions réalisées au cours de l'exercice.

Notes sur le bilan**Provisions****Tableau des provisions**

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	170 050	151 346	90 550		230 846
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	1 463 112	537 692	743 517		1 257 287
Total	1 633 162	689 038	834 067		1 488 133
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		537 692	743 517		
Financières					
Exceptionnelles		151 346	90 550		

Notes sur le bilan

Il a été provisionné le dû clients à plus d'un an à hauteur de 50% vs. 66.66% en 2020/2021.

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 78 737 978 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	3 225	3 225		
- à plus de 1 an à l'origine	24 858 002	6 559 412	15 778 990	2 519 600
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	340 527	24 244	135 034	181 249
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 476 448	4 476 448		
Dettes fiscales et sociales	25 226 538	25 226 538		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	44 666	44 666		
Autres dettes (**)	1 228 208	1 228 208		
Produits constatés d'avance	22 560 363	22 560 363		
Total	78 737 978	60 123 105	15 914 024	2 700 849
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	6 854 385			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	7 272 996			
(**) Dont envers les associés	133 446			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 133 446 €.

Notes sur le bilan**Dettes garanties par des sûretés réelles**

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit		3 533 802	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total		3 533 802	

Pour le financement de l'usufruit de l'ensemble immobilier situé rue Papiau de la Verrie à Angers, la Sas Baker Tilly Strego a affecté et hypothqué, au profit des organismes financiers préteurs, l'usufruit temporaire pour un montant de 7 100 000 €.

Au 31 aout 2022, le montant du capital restant dû sur ce financement s'élève à 3 533 802 €.

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 862
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	991 980
Dettes fiscales et sociales	12 468 125
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	241 210
Total	13 713 177

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Montant
Charges d'exploitation	2 895 315
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	2 895 315

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	22 560 363
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	22 560 363

Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires**

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	126 532 031	641 017	127 173 048
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	1 494 859		1 494 859
TOTAL	128 026 890	641 017	128 667 907

Charges et produits d'exploitation et financiers**Rémunération des commissaires aux comptes****Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 40 658 €

Honoraire des autres services : 2 744 €

Résultat financier

	31/08/2022	31/08/2021
Produits financiers de participation	34 300	409 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	23 147	63 931
Autres intérêts et produits assimilés	173 973	9 290
Reprises sur provisions et transferts de charge	106 751	4 288
Défauts positifs de change	4 506	3 062
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	342 677	489 571
Dotations financières aux amortissements et provisions	1 503 470	505 861
Intérêts et charges assimilées	348 926	255 337
Défauts négatifs de change	689	1 879
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	1 853 085	763 076
Résultat financier	-1 510 408	-273 506

Notes sur le compte de résultat**Charges et Produits exceptionnels****Résultat exceptionnel**

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	78	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	66 363	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	1 645 942	
Amortissements dérogatoires	92 745	
Provisions pour risques et charges	151 346	
Rentrées sur créances amorties		24 255
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		466 908
Produits des cessions d'éléments d'actif		2 092 905
Subventions d'investissement virées au résultat		550
Amortissements dérogatoires		79 283
Provisions pour risques et charges		90 550
TOTAL	1 956 475	2 754 451

Résultat et impôts sur les bénéfices**Incidence des évaluations fiscales dérogatoires**

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	7 529 072
+ Impôts sur les bénéfices	3 461 805
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Crédits d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	10 990 877
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	13 463
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	11 004 339

Notes sur le compte de résultat**Accroissements et allégements de la dette future d'impôt**

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 588 532 €. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	140 876
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	140 876
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	2 495 005
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	2 495 005
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	588 532
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/09/2003, la société SAS BAKER TILLY STREGO est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS BAKER TILLY STREGO. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Au titre de l'intégration fiscale arrêtée au 31 août 2022, l'ajustement net lié au résultat d'ensemble s'est avéré être une augmentation d'impôt de 1 197 €.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

Méthode dite de "Neutralité":

- La filiale constate sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément, c'est-à-dire en tenant compte des déficits qu'elle a générés.
- La société mère enregistre dans ses charges ou ses produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et le cumul des charges d'impôt comptabilisées par les filiales.

Notes sur le compte de résultat

INFORMATION RELATIVES A L'IMPOT COMPTABILISE

Impôt comptabilisé : 3 461 805 €

Impôt pour lequel l'entreprise est solidaire : 3 461 805 €

DETAIL DU POSTE IMPOT SUR LES BENEFICES :

Impôt sur les sociétés :	3 545 555 €
Impôt lié à l'Intégration fiscale :	1 197 €
Contribution additionnelle 3.3% :	91 824 €
Crédit d'impôt et réductions d'impôts :	- 176 771 €
Total	3 461 805 €

LISTES DES SOCIETES INTEGREGES DANS LE GROUPE

Société : SARL EUFRATE

Siège social : 4 rue Papiau de la Verrie 49 000 ANGERS

Autres informations**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 1291 personnes dont 88 apprentis et 34 handicapés.

Engagements financiers**Engagements donnés**

	Montant en EURO
Effets escomptés non échus	
Caution hypothécaire au profit de la SCI STREGIMO ANGERS ORGEMONT	795 611
Avals et cautions	795 611
Engagements en matière de pensions	3 884 418
Engagements de crédit-bail mobilier	1 469
Engagements de crédit-bail immobilier	
Dotation sur 5 années à la Fondation Strego	29 000
Mécène et Loire	10 000
Autres engagements donnés	39 000
Total	4 720 498
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en EURO
Plafonds des découverts autorisés	
Caution hypothécaire de la SCI STREGIMO ANGERS ORGEMONT	3 533 802
Avals et cautions	3 533 802
Billets financiers non utilisés	2 550 000
Escompte autorisé non utilisé	1 600 000
Découvert autorisé non utilisé	1 600 000
Autres engagements reçus	4 150 000
Total	7 683 802
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	3 533 802
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements retraite

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite s'élève à un montant de 5 186 066 €.

La méthode appliquée est définie par la norme comptable IAS n°19 révisée et par la norme FAS87. Elle est conforme à la recommandation CNC 2003-R-01.

Les hypothèses retenues pour le calcul de ces indemnités sont les suivantes:

- Age de départ à la retraite: 65 ans
- Dernière table de mortalité établie par l'INSEE
- Application d'un taux de rotation du personnel: moyen
- Taux d'inflation: 0%
- Critères d'actualisation : 1.19 % (moyenne sur 4 ans du taux IBOXX corporate AA observé au 31 août).
- Initiative du départ en retraite : salariés 100%
- Taux de charges fiscales et sociales : 41%

La société a souscrit depuis l'exercice clos le 31 août 2000 une assurance couvrant le paiement des indemnités de fin de carrière.

Cette souscription a pour conséquence de mutualiser l'engagement de versement de capitaux de fin de carrière en contrepartie de versements de cotisations annuelles.

L'épargne globale cumulée à la clôture de l'exercice s'élève à 1 301 648 €.

Total des engagements couverts par l'assurance IFC : 1 301 648 €.

Total des engagements non couverts par l'assurance IFC : 3 884 418 €.

SAS BAKER TILLY STREGO

Etats FinanciersExercice du 01/09/2021
au 31/08/2022**Informations spécifiques aux organismes de formation****Ressources de l'organisme**

Origine du fonds	en €	en %
------------------	------	------

RESSOURCES PROVENANT DES ENTREPRISES ET ADMINISTRATIONS POUR LEURS SALARIES ET DES PARTICULIERS		
Entreprises	143 367	89%
Etat, collectivités locales, établissements publics		
Entreprises via Fongecif, oma,faf	0	0 %
Particuliers		
Sous-total 1	143 367	89%

RESSOURCES PROVENANT DES POUVOIRS PUBLICS		
Instances européennes		
Etat		
Régions		
Autres collectivités territoriales		
Sous-total 2		

AUTRES		
Autres organismes de formation	17 709	11 %
Autres ressources		
Sous-total 3	17 709	11 %
Total	161 076	100,00 %

Décomposition des actions de formation par finalité

Finalité des actions	Volumes financiers	
	en €	en %
Diplômantes (1)		
Perfectionnement professionnel et qualifiant (2)	0	0
Insertion sociale		
Particuliers		
Total	161 076	100,00 %

(1) Diplômes nationaux, titres homologués

(2) Certificats de branches, certificats d'entreprises, attestations

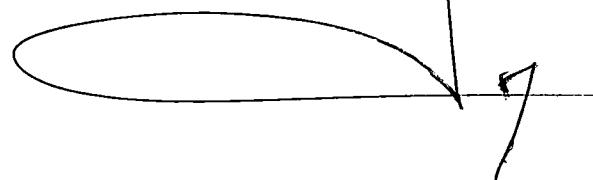
SAS ALTONEO AUDIT
Commissaire aux comptes
15 rue des Bordagers
CS 92107
53063 - LAVAL CEDEX
499 885 333 RCS LAVAL

SAS FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux comptes
4, rue Fernand Forest
BP 90825
49000 - ANGERS
303 526 966 RCS ANGERS

BAKER TILLY STREGO
Société par actions simplifiée au capital de 9 347 751 euros
Siège social : 4, rue Papiau de la Verrie
49009 - ANGERS CEDEX 01
063 200 885 RCS ANGERS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES SOCIAUX
Exercice clos le 31 août 2022

Certifié conforme
Thierry enoisy
Président



BAKER TILLY STREGO

Société par actions simplifiée au capital de 9 347 751 euros
Siège social : 4, rue Papiau de la Verrie
49009 – ANGERS CEDEX 01
063 200 885 RCS ANGERS

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES SOCIAUX
Exercice clos le 31 août 2022**

À l'Assemblée Générale de la société BAKER TILLY STREGO,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BAKER TILLY STREGO relatifs à l'exercice clos le 31 août 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

La note « Titres de participation » des « Notes sur le bilan » de l'annexe aux comptes annuels décrit les règles et méthodes comptables relatives aux éventuelles dépréciations de celles-ci. Nous avons été conduits à vérifier la pertinence et la correcte application des méthodes comptables et avons obtenu les éléments probants justifiant de leur correcte évaluation. Ceux-ci se fondent sur des documents financiers émis par les sociétés et organes de contrôle et sur les informations complémentaires obtenues des dirigeants.

La note « Immobilisations incorporelles » des « Notes sur le bilan » de l'annexe aux comptes annuels expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation et à la dépréciation des malis techniques relevant du fonds de commerce. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons apprécié la pertinence des éléments présentés justifiant de l'évaluation de ces actifs et nous nous sommes assurés que le paragraphe de l'annexe aux comptes annuels fournit une information appropriée.

La note « Créances » des « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation et à la dépréciation des créances clients. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les éléments probants justifiant de l'évaluation des créances clients, contrôlé la pertinence des taux de provision pour dépréciation retenus, et nous nous sommes assurés que le paragraphe de l'annexe aux comptes annuels fournit une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité de Direction et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité de direction.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies

significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

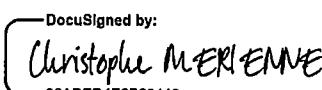
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Laval et Angers, le 20 janvier 2023

SAS ALTONEO AUDIT
Commissaire aux comptes

DocuSigned by:

Christophe MERIENNE
36ADDE4E3B80440...
Christophe MERIENNE
Associé

SAS FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux comptes

DocuSigned by:

Frédéric PLOQUIN
B618C8E3451341B...
Frédéric PLOQUIN
Associé

SAS BAKER TILLY STREGO**Bilan Actif****Etats Financiers**Exercice du 01/09/2021
au 31/08/2022

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/08/2022	Net 31/08/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	1 122 702	674 489	448 213	468 977
Fonds commercial (1)	15 245	15 245		
Autres Immobilisations incorporelles	67 794 747	4 818 159	62 976 587	36 283 529
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	5 336		5 336	5 336
Constructions	286 379	279 808	6 571	8 181
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	16 057 779	10 471 362	5 586 416	4 738 722
Immobilisations corporelles en cours	200 154		200 154	190 561
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	9 718 136	1 750 451	7 967 685	34 044 995
Créances rattachées aux participations	407 527	258 880	148 647	103 785
Autres titres Immobilisés	49 327		49 327	52 841
Prêts	2 934		2 934	
Autres immobilisations financières	1 054 478		1 054 478	957 880
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	96 714 742	18 268 393	78 446 348	76 854 808
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	40 725 922	1 215 514	39 510 408	27 243 674
Autres créances	1 739 613		1 739 613	1 670 463
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	7 000 000		7 000 000	2 000 000
Disponibilités	15 174 693		15 174 693	13 760 753
Charges constatées d'avance (3)	2 895 315		2 895 315	1 789 367
TOTAL ACTIF CIRCULANT	67 535 543	1 215 514	66 320 029	46 464 258
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	164 250 285	19 483 907	144 766 378	123 319 065
(1) Dont droit au bail			15 245	15 245
(2) Dont à moins d'un an (brut)			2 934	
(3) Dont à plus d'un an (brut)				936 613

SAS BAKER TILLY STREGO

Etats Financiers

Exercice du 01/09/2021
au 31/08/2022

Bilan Passif

	31/08/2022	31/08/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	9 347 751	8 812 692
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	20 465 524	17 157 080
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	881 269	845 174
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	26 221 707	23 385 514
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	7 529 072	6 782 535
Subventions d'investissement	4 854	
Provisions réglementées	140 876	120 520
Total I	64 591 052	57 103 516
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	1 488 133	1 390 790
Provisions pour charges		
Total III	1 488 133	1 390 790
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	24 861 227	25 278 569
Emprunts et dettes diverses (3)	473 973	747 257
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 476 448	3 747 931
Dettes fiscales et sociales	25 174 675	18 010 237
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	44 666	113 235
Autres dettes	1 095 840	627 988
Produits constatés d'avance (1)	22 560 363	16 299 542
Total IV	78 687 193	64 824 760
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	144 766 378	123 319 066

- (1) Dont à plus d'un an (a)
 (1) Dont à moins d'un an (a)
 (2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque
 (3) Dont emprunts participatifs
 (a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

SAS BAKER TILLY STREGO

Compte de Résultat

Etats Financiers

Exercice du 01/09/2021
au 31/08/2022

31/08/2022 31/08/2021

Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	128 667 907	96 767 615
Chiffre d'affaires net	128 667 907	96 767 615
Dont à l'exportation	641 017	65 301
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	676 557	321 346
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	5 228 025	5 158 288
Autres produits	66 769	11 171
Total I	134 639 258	102 258 421
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	46 568 453	34 004 013
Impôts, taxes et versements assimilés	3 021 047	2 672 841
Salaires et traitements	48 000 311	36 321 092
Charges sociales	18 635 107	14 342 648
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 812 914	1 610 286
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	303 662	173 437
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	537 692	1 240 740
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	576 464	418 591
Autres charges		
Total II	119 455 651	90 783 649
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	34 300	409 000
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	23 147	63 931
Autres intérêts et produits assimilés (3)	173 973	9 290
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	106 751	4 288
Différences positives de change	4 506	3 062
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	342 677	489 571
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 503 470	505 861
Intérêts et charges assimilées (4)	348 926	255 337
Différences négatives de change	689	1 879
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	1 853 085	763 076
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-1 510 408	-273 506
RESULTAT COURANT avant Impôts (I-II+III-IV+V-VI)	13 673 199	11 201 266

SAS BAKER TILLY STREGO

Compte de Résultat (suite)**Etats Financiers**Exercice du 01/09/2021
au 31/08/2022

	31/08/2022	31/08/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	491 163	380 203
Sur opérations en capital	2 093 455	1 358 475
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	169 833	221 367
Total produits exceptionnels (VII)	2 754 451	1 960 045
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	66 441	19 500
Sur opérations en capital	1 645 942	1 264 663
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	244 091	98 362
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 956 475	1 382 525
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	797 976	577 520
Participation des salariés aux résultats (IX)	3 480 298	2 529 102
Impôts sur les bénéfices (X)	3 461 805	2 467 149
Total des produits (I+III+V+VII)	137 736 386	104 708 036
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	130 207 314	97 925 501
BENEFICE OU PERTE	7 529 072	6 782 535
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	7 037	
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	38 595	9 262
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		1 964

SAS BAKER TILLY STREGO

Etats Financiers
Exercice du 01/09/2021
au 31/08/2022

Annexe

SAS BAKER TILLY STREGO

Etats Financiers

Exercice du 01/09/2021
au 31/08/2022

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Le 1er janvier 2022, SAS Strego a changé de dénomination sociale pour SAS Baker Tilly STREGO.

Au cours de l'exercice, Baker Tilly STREGO a pris plusieurs participations :

- Le 30 septembre 2021, 100 % du capital de la société DEDIA AUDIT, sise à Toulouse
- Le 21 décembre 2021, 100 % du capital de la société AUDIT ET COMMISSARIAT, sise à Lille
- Le 21 décembre 2021, 100% du capital de la société AUDIT ET REVISION INTERNATIONALE, sise à Lille
- En décembre 2021 et juillet 2022, augmentation de la prise de participation dans le capital de la société GOODWILL MANAGEMENT portant sa participation à 96 %

En vue de simplifier et rationaliser les structures du groupe, il a été procédé au cours de l'exercice aux opérations de fusion absorption par la SAS Baker Tilly STREGO à effet rétroactif au 1er septembre 2021 des sociétés suivantes :

- CHARLEMAGNE PARTICIPATION
- ACOREGE GROUP, société ayant au préalable procédé à la fusion absorption avec les sociétés
- ACOREGE VIENNE
- ACOREGE AUDIT
- ACOREGE FORMATION

- CABINET TANGUY
- BAKER TILLY SOFIDEEC
- SECAGEST, société ayant au préalable procédé à la fusion absorption avec la société SECAGEST BAYONNE
- ADL AUDIT
- STREGO AUDIT, société ayant au préalable procédé à la fusion absorption avec la société SACOPAL
- ALC AUDIT
- AUDIT ATLANTIQUE PAYS DE LOIRE
- CABINET PICAVET LE DAIN

Une opération de transmission universelle de patrimoine a été également réalisée en date du 31 aout 2022 avec la société ENJOY RH.

De plus, plusieurs opérations d'augmentation de capital ont été effectuée au cours de l'exercice pour le porter à un montant de 9 347 751 €.

SAS BAKER TILLY STREGO

Règles et méthodes comptables

Etats Financiers

Exercice du 01/09/2021
au 31/08/2022

Désignation de la société : SAS BAKER TILLY STREGO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2022, dont le total est de 144 766 378 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 7 529 072 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2021 au 31/08/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

SAS BAKER TILLY STREGO

Etats Financiers

Exercice du 01/09/2021
au 31/08/2022

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

Logiciels techniques : 1 à 3 ans

Logiciels gestion cabinet : 3 à 4 ans

* Constructions : 20 ans

* Agencements des constructions : 10 à 20 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans

* Matériel de transport : 3 à 5 ans

* Matériel de bureau : 3 à 10 ans

* Matériel informatique : 2 à 5 ans

* Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Un amortissement dérogatoire est comptabilisé pour l'écart constaté entre la dotation fiscale calculée en fonction des durées d'usage et du mode dégressif le cas échéant et, d'autre part, la dotation économique calculée en fonction des durées d'utilisation et du mode linéaire.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Mais pour autant, l'entreprise a opté pour l'amortissement du fonds commercial suivant les possibilités offertes par le règlement. L'entreprise a apprécié l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. En cas d'indice de perte de valeur, l'entreprise a réalisé un test de dépréciation. Ce test est réalisé sur la base de critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

SAS BAKER TILLY STREGO

Règles et méthodes comptables

Etats Financiers

Exercice du 01/09/2021
au 31/08/2022

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

SAS BAKER TILLY STREGO

Notes sur le bilan

Etats Financiers

Exercice du 01/09/2021
au 31/08/2022Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	68 911 225	834 167	812 699	68 932 693
Immobilisations incorporelles	68 911 225	834 167	812 699	68 932 693
- Terrains	5 336			5 336
- Constructions sur sol propre	99 462			99 462
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions	186 917			186 917
- Installations techn., matériel et outillage industriels				
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers	9 549 571	880 546	225 453	10 204 664
- Matériel de transport	256 714	391	17 291	239 814
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 130 000	631 286	1 147 985	5 613 301
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	190 561	849 475	839 883	200 154
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	16 418 562	2 361 698	2 230 612	16 549 648
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	4 584 246	6 864 693	1 323 277	10 125 662
- Autres titres immobilisés	52 901	1	3 575	49 327
- Prêts et autres immobilisations financières	1 102 850	207 175	252 614	1 057 412
Immobilisations financières	5 739 997	7 071 869	1 579 466	11 232 401
ACTIF IMMOBILISÉ	91 069 784	10 267 734	4 622 776	96 714 742

Immobilisations incorporelles

Une correction a été effectuée sur la colonne Valeur brute au début de l'exercice pour un montant de 26 822 479 € afin de tenir compte des immobilisations incorporelles apportées lors des fusions de l'exercice.

SAS BAKER TILLY STREGO**Notes sur le bilan****Etats Financiers**Exercice du 01/09/2021
au 31/08/2022**Fonds commercial**

31/08/2022

Éléments achetés	3 305 233
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	19 809 909
Total	

Mali de fusion sur actifs incorporels :

Conformément aux préconisations du règlement de l'Anc 2015-06 du 23 novembre 2015 applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, les mali de fusion ont été affectés à l'actif dont ils relèvent.

Les mali techniques relevant du fonds de commerce et assimilables à notre clientèle expertise comptable, apparaissent en compte 208110-Mali de fusion sur actifs incorporels, pour un solde total de 36 400 812 €.

Immobilisations corporelles

Une correction a été effectuée sur la colonne Valeur brute au début de l'exercice pour un montant de 2 422 851 €, afin de tenir compte des immobilisations corporelles apportées lors des fusions de l'exercice.

SAS BAKER TILLY STREGO**Notes sur le bilan****Etats Financiers**Exercice du 01/09/2021
au 31/08/2022**Immobilisations financières**

Une correction a été effectuée sur la colonne Valeur brute au début de l'exercice pour un montant de (30 025 365) € afin de tenir compte des immobilisations financières apportées ou sorties lors des fusions de l'exercice.

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-EURO

- (1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)
- (4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus
- (6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avails donnés par l'entreprise
- (8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos
- (10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
--	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	------

**A. RENSEIGNEMENTS DETAILLÉS
SUR CHAQUE TITRE**

- Filiales
(détenues à + 50 %)

SARL SOFIDEEC SPM BAKER TILL	10	121	90,00	9	9		306	1	
SAS GOODWILL-MANAGEMENT	109	1 986	96,11	1 973	1 973		1 879	-273	
SCI FONCIERE D'HARLEVILLE	2	13	98,00	1	1		43	34	34
SARL EUFRATE	1	59	98,18	1	1		17 602	20	
SAS AUDIT & COMMISSARIAT - AI	100	347	100,00	711	711		565	10	
SAS DEDIA AUDIT	144	1 602	100,00	3 788	3 788		3 381	306	
SAS AUDIT ET REVISION INTERN	100	595	100,00	1 483	1 483		1 126	64	

- Participations
(détenues entre 10 et 50 %)

SARL EUFRATE 2	1	23	49,60			864	3	
SAS ABINGTON HOLDING	2 750	1 348	40,00	1 750		769	-133	

**B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX
SUR LES AUTRES TITRES**

- Autres filiales françaises
- Autres filiales étrangères
- Autres participations françaises
- Autres participations étrangères

SAS BAKER TILLY STREGO**Notes sur le bilan****Etats Financiers**Exercice du 01/09/2021
au 31/08/2022**Amortissements des immobilisations**

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	15 245			15 245
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 910 208	518 946	571 009	4 858 144
Immobilisations incorporelles	4 925 453	518 946	571 009	4 873 389
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	91 282	1 609		92 891
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	186 917			186 917
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 948 630	660 374	219 080	6 389 924
- Matériel de transport	112 188	41 664	16 993	136 859
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 460 392	590 322	1 106 135	3 944 579
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	10 799 409	1 293 969	1 342 208	10 751 170
ACTIF IMMOBILISE	15 724 861	1 812 914	1 913 217	15 624 559

L'entreprise considère que l'amortissement économique est égal à l'amortissement linéaire.

Une correction a été effectuée sur la colonne Valeur au début de l'exercice pour un montant de 1 970 215 € afin de tenir compte des amortissements sur les immobilisations apportées lors des fusions réalisées au cours de l'exercice.

SAS BAKER TILLY STREGO

Notes sur le bilan

Etats Financiers

Exercice du 01/09/2021
au 31/08/2022Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 46 825 789 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	407 527		407 527
Prêts	2 934	2 934	
Autres	1 054 478		1 054 478
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	40 725 922	40 725 922	
Autres	1 739 613	1 739 613	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 895 315	2 895 315	
Total	46 825 789	45 363 784	1 462 004
Prêts accordés en cours d'exercice	33 648		
Prêts récupérés en cours d'exercice	30 714		
Prêts et avances consentis aux associés			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	3 857
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	13 214 394
Autres créances	258 955
Disponibilités	
Total	13 477 207

SAS BAKER TILLY STREGO**Notes sur le bilan****Etats Financiers**Exercice du 01/09/2021
au 31/08/2022**Dépréciation des actifs**

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations Incorporelles	634 504			634 504
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	612 612	1 503 470	106 751	2 009 331
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	1 406 526	303 662	494 674	1 215 514
Total	2 653 641	1 807 132	601 425	3 859 348

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation	303 662	494 674
Financières	1 503 470	106 751
Exceptionnelles		

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 9 347 751 € décomposé en 445 131 titres d'une valeur nominale de 21,00 €.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	419 652	21,00
Titres émis pendant l'exercice	25 479	21,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	445 131	21,00

SAS BAKER TILLY STREGO

Etats FinanciersExercice du 01/09/2021
au 31/08/2022**Notes sur le bilan****Affectation du résultat**

Décision de l'assemblée générale du 24/01/2022.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	6 782 535
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	6 782 535
Affectations aux réserves	2 872 287
Distributions	3 910 248
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	6 782 535

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/09/2021	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/08/2022
Capital	8 812 692		535 059		9 347 751
Primes d'émission	17 157 080		3 308 444		20 465 524
Réserve légale	845 174	36 095	36 095		881 269
Réserves générales	23 385 514	2 836 193	2 836 193		26 221 707
Résultat de l'exercice	6 782 535	-6 782 535	7 529 072	6 782 535	7 529 072
Dividendes		3 910 248			
Subvention d'investissement			5 404	550	4 854
Provisions réglementées	120 520		92 745	79 283	140 876
Total Capitaux Propres	57 103 516		14 343 011	6 862 368	64 591 052

SAS BAKER TILLY STREGO**Notes sur le bilan****Etats Financiers**Exercice du 01/09/2021
au 31/08/2022**Provisions réglementées**

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	127 414	92 745	79 283	140 876
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	127 414	92 745	79 283	140 876

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation		
Financières		
Exceptionnelles		92 745
		79 283

Une correction a été effectuée sur la colonne dépréciation au début de l'exercice pour un montant de

- 6 893 € au titre des amortissements dérogatoires
- 20 000 € au titre des provisions pour risques et charges
- et 738 152 € au titre des provisions pour dépréciation

afin de tenir compte des fusions réalisées au cours de l'exercice.

SAS BAKER TILLY STREGO

Etats FinanciersExercice du 01/09/2021
au 31/08/2022**Notes sur le bilan****Provisions****Tableau des provisions**

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	170 050	151 346	90 550		230 846
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	1 463 112	537 692	743 517		1 257 287
Total	1 633 162	689 038	834 067		1 488 133

**Répartition des dotations et des
reprises de l'exercice :**

Exploitation	537 692	743 517
Financières		
Exceptionnelles	151 346	90 550

SAS BAKER TILLY STREGO

Notes sur le bilan

Etats Financiers

Exercice du 01/09/2021
au 31/08/2022

Il a été provisionné le dû clients à plus d'un an à hauteur de 50% vs. 66.66% en 2020/2021.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 78 687 193 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	3 225	3 225		
- à plus de 1 an à l'origine	24 858 002	6 559 412	15 778 990	2 519 600
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	340 527	24 244	135 034	181 249
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 476 448	4 476 448		
Dettes fiscales et sociales	25 174 675	25 174 675		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	44 666	44 666		
Autres dettes (**)	1 229 286	1 229 286		
Produits constatés d'avance	22 560 363	22 560 363		
Total	78 687 193	60 072 320	15 914 024	2 700 849
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	6 854 385			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	7 272 996			
(**) Dont envers les associés	133 446			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 133 446 €.

SAS BAKER TILLY STREGO**Notes sur le bilan****Etats Financiers**Exercice du 01/09/2021
au 31/08/2022**Dettes garanties par des sûretés réelles**

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit		3 533 802	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total		3 533 802	

Pour le financement de l'usufruit de l'ensemble immobilier situé rue Papiau de la Verrie à Angers, la Sas Baker Tilly Strego a affecté et hypothéqué, au profit des organismes financiers préteurs, l'usufruit temporaire pour un montant de 7 100 000 €.

Au 31 aout 2022, le montant du capital restant dû sur ce financement s'élève à 3 533 802 €.

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 862
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	991 980
Dettes fiscales et sociales	12 468 125
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	241 210
Total	13 713 177

SAS BAKER TILLY STREGO

Notes sur le bilan

Etats Financiers

Exercice du 01/09/2021
au 31/08/2022

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	2 895 315
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	2 895 315

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	22 560 363
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	22 560 363

SAS BAKER TILLY STREGO

Etats FinanciersExercice du 01/09/2021
au 31/08/2022**Notes sur le compte de résultat****Chiffre d'affaires**

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	126 532 031	641 017	127 173 048
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	1 494 859		1 494 859
TOTAL	128 026 890	641 017	128 667 907

Charges et produits d'exploitation et financiers**Rémunération des commissaires aux comptes****Commissaire aux comptes Titulaire**Honoraire de certification des comptes : 40 658 €
Honoraire des autres services : 2 744 €**Résultat financier**

	31/08/2022	31/08/2021
Produits financiers de participation	34 300	409 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	23 147	63 931
Autres intérêts et produits assimilés	173 973	9 290
Reprises sur provisions et transferts de charge	106 751	4 288
Différences positives de change	4 506	3 062
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	342 677	489 571
Dotations financières aux amortissements et provisions	1 503 470	505 861
Intérêts et charges assimilées	348 926	255 337
Différences négatives de change	689	1 879
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	1 853 085	763 076
Résultat financier	-1 510 408	-273 506

SAS BAKER TILLY STREGO**Notes sur le compte de résultat****Etats Financiers**Exercice du 01/09/2021
au 31/08/2022**Charges et Produits exceptionnels****Résultat exceptionnel**

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	78	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	66 363	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	1 645 942	
Amortissements dérogatoires	92 745	
Provisions pour risques et charges	151 346	
Rentrées sur créances amorties		24 255
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		466 908
Produits des cessions d'éléments d'actif		2 092 905
Subventions d'investissement virées au résultat		550
Amortissements dérogatoires		79 283
Provisions pour risques et charges		90 550
TOTAL	1 956 475	2 754 451

Résultat et impôts sur les bénéfices**Incidence des évaluations fiscales dérogatoires**

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	7 529 072
+ Impôts sur les bénéfices	3 461 805
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Crédits d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	10 990 877

Variation des provisions réglementées

Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	13 463
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	

Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	11 004 339
--	-------------------

SAS BAKER TILLY STREGO**Notes sur le compte de résultat****Etats Financiers**Exercice du 01/09/2021
au 31/08/2022**Accroissements et allégements de la dette future d'impôt**

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 588 532 €. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	140 876
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	140 876
Allégements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	2 495 005
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	2 495 005
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
E. Estimation du montant de la créance future	588 532
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/09/2003, la société SAS BAKER TILLY STREGO est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS BAKER TILLY STREGO. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Au titre de l'intégration fiscale arrêtée au 31 août 2022, l'ajustement net lié au résultat d'ensemble s'est avéré être une augmentation d'impôt de 1 197 €.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

Méthode dite de "Neutralité":

- La filiale constate sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément, c'est-à-dire en tenant compte des déficits qu'elle a générés.
- La société mère enregistre dans ses charges ou ses produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et le cumul des charges d'impôt comptabilisées par les filiales.

SAS BAKER TILLY STREGO

Notes sur le compte de résultat

Etats Financiers

Exercice du 01/09/2021
au 31/08/2022

INFORMATION RELATIVES A L'IMPOT COMPTABILISE

Impôt comptabilisé : 3 461 805 €

Impôt pour lequel l'entreprise est solidaire : 3 461 805 €

DETAIL DU POSTE IMPOT SUR LES BENEFICES :

Impôt sur les sociétés :	3 545 555 €
Impôt lié à l' intégration fiscale :	1 197 €
Contribution additionnelle 3.3% :	91 824 €
Crédit d'impôt et réductions d'impôts :	- 176 771 €
Total	3 461 805 €

LISTES DES SOCIETES INTEGREGES DANS LE GROUPE

Société : SARL EUFRATE

Siège social : 4 rue Papiau de la Verrie 49 000 ANGERS

SAS BAKER TILLY STREGO

Etats FinanciersExercice du 01/09/2021
au 31/08/2022**Autres informations****Effectif**

Effectif moyen du personnel : 1291 personnes dont 88 apprentis et 34 handicapés.

Engagements financiers**Engagements donnés**

	Montant en EURO
Effets escomptés non échus	
Caution hypothécaire au profit de la SCI STREGIMO ANGERS ORGEMONT	795 611
Avals et cautions	795 611
Engagements en matière de pensions	3 884 418
Engagements de crédit-bail mobilier	1 469
Engagements de crédit-bail immobilier	
Dotation sur 5 années à la Fondation Strego	29 000
Mécène et Loire	10 000
Autres engagements donnés	39 000
Total	4 720 498

Dont concernant :

- Les dirigeants
- Les filiales
- Les participations
- Les autres entreprises liées
- Engagements assortis de suretés réelles

SAS BAKER TILLY STREGO**Autres informations****Etats Financiers**Exercice du 01/09/2021
au 31/08/2022**Engagements reçus**

	Montant en EURO
Plafonds des découverts autorisés	
Caution hypothécaire de la SCI STREGIMO ANGERS ORGEMONT	3 533 802
Avals et cautions	3 533 802
Billets financiers non utilisés	2 550 000
Escompte autorisé non utilisé	1 600 000
Découvert autorisé non utilisé	4 150 000
Autres engagements reçus	
Total	7 683 802
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	3 533 802
Engagements assortis de suretés réelles	

SAS BAKER TILLY STREGO

Etats Financiers

Exercice du 01/09/2021
au 31/08/2022

Autres informations

Engagements retraite

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite s'élève à un montant de 5 186 066 €.

La méthode appliquée est définie par la norme comptable IAS n°19 révisée et par la norme FAS87.
Elle est conforme à la recommandation CNC 2003-R-01.

Les hypothèses retenues pour le calcul de ces indemnités sont les suivantes:

- Age de départ à la retraite: 65 ans
- Dernière table de mortalité établie par l'INSEE
- Application d'un taux de rotation du personnel: moyen
- Taux d'inflation: 0%
- Critères d'actualisation : 1.19 % (moyenne sur 4 ans du taux IBOXX corporate AA observé au 31 août).
- Initiative du départ en retraite : salariés 100%
- Taux de charges fiscales et sociales : 41%

La société a souscrit depuis l'exercice clos le 31 août 2000 une assurance couvrant le paiement des indemnités de fin de carrière.

Cette souscription a pour conséquence de mutualiser l'engagement de versement de capitaux de fin de carrière en contrepartie de versements de cotisations annuelles.

L'épargne globale cumulée à la clôture de l'exercice s'élève à 1 301 648 €.

Total des engagements couverts par l'assurance IFC : 1 301 648 €.

Total des engagements non couverts par l'assurance IFC : 3 884 418 €.

SAS BAKER TILLY STREGO

Etats FinanciersExercice du 01/09/2021
au 31/08/2022**Informations spécifiques aux organismes de formation****Ressources de l'organisme**

Origine du fonds	en €	en %
RESSOURCES PROVENANT DES ENTREPRISES ET ADMINISTRATIONS POUR LEURS SALARIES ET DES PARTICULIERS		
Entreprises	143 367	89%
Etat, collectivités locales, établissements publics		
Entreprises via Fongecif, oma, faf	0	0 %
Particuliers		
Sous-total 1	143 367	89%
RESSOURCES PROVENANT DES POUVOIRS PUBLICS		
Instances européennes		
Etat		
Régions		
Autres collectivités territoriales		
Sous-total 2		
AUTRES		
Autres organismes de formation	17 709	11 %
Autres ressources		
Sous-total 3	17 709	11 %
Total	161 076	100,00 %

Décomposition des actions de formation par finalité

Finalité des actions	Volumes financiers	
	en €	en %
Diplômantes (1)		
Perfectionnement professionnel et qualifiant (2)	0	0
Insertion sociale		
Particuliers		
Total	161 076	100,00 %

(1) Diplômes nationaux, titres homologués

(2) Certificats de branches, certificats d'entreprises, attestations